

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-479/SG/FP infligeant la sanction d'abaissement d'un échelon à un préposé du corps territorial des Postes et Télécommunication.

n° 75-479/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
17 mars 1975

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1975

Date du numéro
10 avril 1975

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— La sanction d'abaissement d'un échelon est infligée à M. Ahmed Gabad Arreh, préposé de 3e classe, 3e échelon du corps territorial des Postes et Télécommunications en service à la station côtière pour faute professionnelle grave, manque de conscience professionnelle et mauvaise manière habituelle de servir.

Art. 2

— M. Ahmed Gabad Arreh, préposé de 3e classe, 3e échelon sera rangé préposé de 3e classe, 2e échelon.